



La Confédération Générale du Travail

« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N°1278 du 26 Juillet 2007

Sommaire

	PAGES
■ Agenda	2
■ Infos brèves	2
■ Composition du Cabinet de Jean Louis BORLOO	3
■ Compte rendu de l'audience du 18 juillet 2007 entre le Ministre d'Etat, Jean Louis BORLOO et les fédérations C.G.T. de l'Équipement – Environnement et des Finances	4-9
■ Le Grenelle de l'Environnement	10-11
■ Direction fédérale actualisée	12-13
■ Groupe d'Echanges sur les Services Bases Aériennes :	
- Déclaration liminaire C.G.T. à la 6 ^{ème} réunion du Groupe d'Echanges	14-15
- Communiqué C.G.T. suite à la 6 ^{ème} réunion du groupe d'Echanges	16
- Lettre de la Fédération au Secrétaire Général du Ministère	17-18
■ Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat du 17 juillet 2007	
- Déclaration unitaire C.G.T. – C.F.D.T. – F.O. – U.N.S.A. – F.S.U. – C.G.C. – Solidaires et C.F.T.C.	19
- Communiqué U.G.F.F. : De quelle Fonction Publique avons-nous besoin ?	20
■ Planning prévisionnel des élections 2007 – 2008 - C.A.P. – C.T.P. (Document D.G.P.A.)	21-22



AGENDA

25 Juillet 2007 :
Secrétariat Fédéral

26 juillet 2007 :
Cabinet du Ministre/Syndicats
sur la mise en place d'un groupe de travail
sur l'organisation du Ministère

1^{er} Août 2007 :
Réunion D.G.P.A. / C.G.T. droits syndicaux

Mise en place des C.T.P. dans les D.I.R.

Une réunion a eu lieu au Ministère (D.G.P.A.) le 19 juillet sur ce sujet. Une circulaire paraîtra prochainement dans les services. Afin de constituer ces C.T.P. dans les 11 D.I.R. nouvellement créées une consultation des personnels sera organisée. Cette élection aura lieu sur sigle. La date de ces élections est fixée le 8 novembre 2007 (le même jour que les élections pour les personnels d'exploitation). La date de dépôt pour le 1^{er} tour est fixée au 27 septembre 2007.



INFOS BREVES


www.cgt.fr **Tract du 13 Juillet 2007**
Service minimum : le 31 juillet 2007, réagissons !

La Cgt s'oppose aux limitations du droit de grève programmées pour l'ensemble des entreprises françaises et des services publics. Afin de montrer notre détermination, la Cgt appelle les salariés à un rassemblement à Paris, pour l'examen du texte en séance, devant l'Assemblée Nationale et dans les principales villes de province, devant les préfetures, le 31 Juillet à 14 H 30.


www.cgt.fr **Article du 13 Juillet 2007**
La Cgt vous informe n° 4

Projet de loi « relatif aux libertés des universités », la baromètre des inégalités, la formation professionnelle, la présence syndicale dans les entreprises... Retrouvez toutes les infos de la Cgt sur les concertations et négociations en cours.


www.cgt.fr **Article du 16 Juillet 2007**
La Cgt au festival d'Avignon

La Cgt ouvre le débat au festival d'Avignon mercredi 18 juillet avec la participation de Bernard THIBAUT. Le matin à 9 H 30, un débat sur la culture au travail est prévu au centre culturel des cheminots. Il sera suivi, à 15 H, d'un débat ouvert au public au cloître Saint Louis sur le thème « culture pour tous, culture de tous ».


www.cgt.fr **Déclaration du 12 Juillet 2007**

Rapport 2007 du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie : plusieurs constats pertinents, des orientations dangereuses.
Déclaration de Pierre-Yves Chanu, représentant de la Cgt au Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie.


www.cgt.fr **Article du 2 Mai 2007**
Politique industrielle - Le relevé de discussions

Une démarche a été initiée voilà 18 mois par des organisations syndicales et une patronale (C.F.D.T. ; C.F.E.-C.G.C. ; C.F.T.C. ; C.G.T. ; C.G.T.-F.O. ; M.E.D.E.F.), afin de confronter les éléments de diagnostic développés par chaque organisation concernant les questions économiques. Le premier travail s'est réalisé autour de la politique industrielle. Le document qui suit est un relevé de discussions qui reprend plusieurs points sur lesquels se manifestent des convergences mais aussi l'identification de questions qui restent à discuter ou qui font problème.

Suite de ces textes sur : www.cgt.fr

Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
Cabinet de Jean-Louis BORLOO, Ministre d'Etat

Directeur du cabinet :

M. Christian FREMONT (J.O. du 26/06/07)

Directeurs adjoints du cabinet :

M. Alexandre JOLY (J.O. du 07/07/07)
M. Philippe LEDENVIC (J.O. du 07/07/07)
M. Michel WACHENHEIM (J.O. du 07/07/07)
Mme Marie-Claire DAVEU (J.O. du 07/07/07)

Conseiller spécial du ministre, chargé du Grenelle de l'environnement :

M. Dominique DRON (J.O. du 07/07/07)

Chargés de mission auprès du ministre :

M. Paul BENAYOUN (J.O. du 07/07/07)
Laurent RAVERAT (J.O. du 07/07/07)

Chef de cabinet :

M. Olivier GEFFROY (J.O. du 07/07/07)

Chef adjoint de cabinet :

Mme Valérie COCOZZA (J.O. du 07/07/07)

Conseillers : (J.O. du 07/07/07)

M. Yves COLCOMBET
Mme Frédérique HENRY
M. Thierry KALFON
M. Dominique MORTELECQ
M. Benoît PARAYRE
Mme Hélène PELOSSE
M. Vincent PIVETEAU
M. Brice SOCCOL
M. Arnaud RICHARD

Conseillers techniques : (J.O. du 07/07/07)

Mme Olivia AMOZIG-BELLOT
M. Alain AUVE
M. Jean-Christophe BOCCON-GIBOD
Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ
M. Youenn DUPUIS
M. Jérôme FABRE
M. Ghislain GOMART
M. Franck HUIBAN
Mme Fanny LE LUEL
M. Hervé MARTEL
M. Emmanuel MOUREN
M. Marc PAPINUTTI
Dr Sandrine SEGOVIA-KUENY
M. Edouard SOLIER
M. Olivier THIBAUT

Chef du secrétariat particulier :

Mme Catherine OLLIER (J.O. du 07/07/07)



***Compte rendu de l'audience du 18 juillet 2007
entre le ministre d'Etat, Jean-Louis BORLOO
et les Fédérations CGT de l'équipement-environnement et des finances***

Etaient présents :

Pour le ministère :

- Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre du MEDAD,
- Christian Frémont, directeur de cabinet,
- Philippe Ledenvic, directeur adjoint de cabinet,
- Alexandre Joly, directeur adjoint de cabinet,
- Marie-Claire Daveu, directrice adjointe de cabinet,
- Michel Wachenheim, directeur adjoint de cabinet,
- Dominique Mortelecq, conseiller social ;
- Patrick Gandil, secrétaire général (ex- ministère de l'équipement – transports),
- Michèle Rousseau, secrétaire générale (ex- ministère de l'écologie),
- Hélène Jacquot-Guimbal, directrice de la DGPA (ex-ministère de l'équipement),
- Nathalie Homobono, adjointe au directeur général (ex- ministère de l'écologie),
- Emmanuel Rebeille-Borgella, directeur général de l'administration (Écologie),
- Pierre Mirabaud, délégué interministériel à l'aménagement des territoires (DIACT),
- Sandrine Lefebvre-Guillaud, responsable du département relations sociales (DGPA).

Pour la CGT :

Pour la fédération nationale de l'équipement-environnement CGT :

- Nicolas Baille, Secrétaire général adjoint,
- Francis Combrouze, Secrétaire général de l'union fédérale de l'environnement,
- Marie-Hélène Thomas, Secrétariat SNPTTE,
- Patrick Fabre, Secrétaire général SNOA,
- Didier Horeau, Secrétaire général SNPTAS.

Pour la fédération des finances CGT :

- Gilles Oberrieder, Secrétaire général du syndicat administration centrale des Finances et de l'Industrie.

Cette première réunion avec le ministre, confirme que **l'équipement n'est plus la priorité du nouveau ministère.**

M. BORLOO a insisté sur le fait que les orientations du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD) seront tournées vers l'écologie et le développement. L'essentiel de son intervention était axé sur ces enjeux nouveaux.

Nous passons d'un ministère technique dont les missions répondaient essentiellement à la reconstruction du pays au lendemain de la seconde guerre mondiale, à un ministère aux enjeux politiques qui doivent répondre au déficit majeur concernant l'environnement et le réchauffement climatique.

A ce titre, le ministère veut « solder », dans la mesure du possible, les dossiers relevant de l'ancien ministère de l'équipement afin de pouvoir « tourner la page ».

Le ministre a réaffirmé que les missions et le périmètre du MEDAD seront arrêtés après le Grenelle de l'environnement, c'est-à-dire vers la fin du mois d'octobre.

Sur les effectifs aucune information malgré notre insistance. Mais le ministre nous a laissé entendre que la préoccupation première sera pour l'écologie.

Enfin, M. BORLOO va mettre en place un groupe de travail sur l'organisation du ministère qui sera piloté directement par le Cabinet du ministre. Les fédérations y participeront.

Comme première organisation syndicale du MEDAD, la CGT a précisé qu'elle sera présente aux réflexions sur les missions de ce nouveau ministère. En effet, notre 1^{ère} place nous oblige à être responsables. Cependant, nous avons réaffirmé que nous exigeons que les dossiers relevant de l'ex-ministère de l'équipement soient traités. (filiale ; devenir des Parcs ; mise en place des DIR ; rôle des DDE ; devenir et place du RST ;...).

La fédération sera présente sur l'ensemble des dossiers : Grenelle de l'environnement, groupe de travail sur l'organisation et la mise en place du MEDAD, etc... mais également sur ceux relevant de l'ex-ministère de l'équipement et des personnels qui sont transférés. La fédération entend tenir les deux bouts et ne laissera personne sur le bord de la route !

Vous avez ci-dessous, la déclaration commune des Fédérations CGT de l'équipement – environnement et des finances, lue au ministre en début d'audience.



***Déclaration commune des Fédérations CGT
de l'Équipement – Environnement et des Finances
lors de l'audience du 18 juillet 2007
avec le ministre d'Etat, Monsieur Jean-Louis BORLOO***

*Nicolas BAILLE
pour la délégation CGT^(*)*

Monsieur le ministre d'Etat,

Nous avons bien noté vos déclarations qui s'inscrivent dans la continuité de votre prédécesseur M. JUPPE.

Nous redisons ici que **concernant les Grenelles de l'environnement**, notre expression syndicale sera interprofessionnelle et donc émanera de notre Confédération. D'ailleurs vous recevez demain sur ce sujet Bernard THIBAUT.

Nous réaffirmons que notre légitimité repose sur le vote des personnels qui fait de nous la première organisation syndicale de ce nouveau ministère.

Le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD) est le fruit du rapprochement des anciens ministères de l'équipement et des transports, de l'écologie et d'une partie de l'industrie. Ces rapprochements ne peuvent pas faire table rase du passé. Cela veut dire que vous héritez de dossiers qui doivent être traités et menés à leurs termes.

L'un d'entre eux et non des moindres sont les conséquences de la loi du 13 Août 2004 dite de décentralisation. Je ne reviendrai pas sur le fait que la CGT s'y est opposée fermement car pour nous elle ne représente qu'un simple transfert de charges. Nous sommes réellement pour une autre décentralisation, nous pensons qu'il faut réimplanter des services de proximité dans les territoires au plus près des citoyens et de leurs représentants.

Cependant, dans les faits, cette loi a eu de multiples conséquences pour l'ancien ministère de l'équipement, tant sur les missions et les personnels que sur l'organisation des services, voire la création de nouveaux services comme les Directions interdépartementales des routes (DIR).

D'ailleurs sur les DIR, nous voulons très solennellement vous interpellé sur les conditions de mise en place de ces services qui se font de manière parfois intolérable.

Ceci étant, l'application de cette loi a eu pour effet le transfert de près de 20 000 km de routes nationales aux départements.

Aussi, nous tenons à vous faire observer que le domaine routier n'a pas été cité comme un enjeu parmi les missions du ministère par votre prédécesseur. Nous réaffirmons le besoin de maîtrise publique du réseau routier, vecteur d'aménagement du territoire et sur lequel doit être garantie la liberté de se déplacer sans l'entrave du péage.

Nous demandons que le travail des agents sur les routes soit identifié professionnellement et que leurs qualifications ainsi que la pénibilité de leur travail soient reconnues. C'est ce qui fonde notre revendication pour la création d'une filière spécifique entretien, travaux, exploitation des infrastructures des Routes Bases Aériennes, Voies Navigables et Ports Maritimes dans la fonction publique territoriale. Nous avons eu plusieurs échanges avec l'Assemblée des départements de France (ADF) et la Direction générale des collectivités locales (DGCL), nous attendons que vous meniez ce dossier à son terme.

Monsieur le ministre, cette période de réflexion et de mise en place de ce ministère ne doit pas vous détourner de la situation de mal être et de mal vivre des agents dans les services de l'ex ministère de l'équipement. Nous exigeons des réponses concernant les revendications qui ont été portées, à savoir :

- un cadrage national pour la mise en place des Directions interdépartementales des routes avec des conditions de travail et d'accueil dignes de ce nom pour les personnels,
- l'aboutissement du projet de loi concernant le devenir des Parcs et des personnels dans le prolongement des démarches initiées. Pour mémoire nous demandons que soit créé un Statut commun Etat/Collectivité pour les OPA,
- pour les DDE, le besoin de les positionner comme des acteurs opérationnels de l'aménagement du territoire à partir de leurs missions concernant l'urbanisme, l'ADS, l'ingénierie publique, prévention des risques...
- pour le Réseau scientifique et technique (RST) nous considérons qu'il y a nécessité d'avoir une réflexion globale au-delà du seul périmètre défini dans la note du 15 février 2007 sur son orientation stratégique. Il est d'ailleurs primordial de repenser la place et les missions du RST au sein du nouveau ministère.

Concernant le MEDAD, nous demandons qu'à l'occasion de l'installation de ce nouveau ministère, soit définie une politique publique d'aménagement du territoire répondant aux critères du développement durable à partir de l'expression des besoins des populations et des territoires. Nous proposons que soit mise en place une démarche auprès des collectivités territoriales qui leur donne la possibilité de s'exprimer sur le service public dont ils ont besoin pour se développer. Cette initiative marquerait une rupture avec les décisions unilatérales prises par l'Etat concernant l'organisation de ses services publics.

Sur le volet environnement :

Parmi nos priorités, nous voulons évoquer les points suivants :

- Des créations pluriannuelles d'emplois valant dès le budget 2008 sont nécessaires dans les services et établissements publics. Quatre exemples peuvent être donnés : à l'ONEMA 250 emplois de toute qualification sont nécessaires pour atteindre 1 000 agents très rapidement mais plus globalement dans le domaine sur la politique de l'eau, il faut que l'Etat mette tous les moyens budgétaires nécessaires. Pour mettre en œuvre NATURA 2000 dans les DIREN et DDAF plus de 500 emplois sont nécessaires. A l'inspection des installations classées 200 emplois doivent être créés pour atteindre l'objectif non tenu de 400 renforts décidés en 2002. Enfin à l'ONCFS des centaines d'emplois sont nécessaires pour faire face à l'importance des postes vacants et aux départs en retraite.

- Le devenir des services et directions d'administration centrale de « l'ancien » MEDD préoccupe nos collègues, comme celui des services de centrale de l'Equipement et des Transports. A ce sujet le devenir des locaux du 20 avenue de Ségur a fait l'objet d'un vœu adopté par le CTPM fin avril et les personnels attendent des réponses à leur demande.

Dans le périmètre de compétences du nouveau ministère, les transports doivent s'inscrire dans une approche multimodale, cohérente et efficace du développement durable ; l'ambition suppose un retour à une maîtrise publique tant il est vrai que le système de transport répond de l'intérêt général et nécessite un secteur public fort.

Pour les questions transverses maritimes et portuaires relevant des champs de compétences du ministère, la fédération CGT Equipement- Environnement tient à vous rappeler la demande de convocation d'un CTP « mer » par notre lettre en date du 22 janvier 2007 adressée au Secrétaire Général du ministère de l'Equipement, ayant vocation à permettre aux personnels concernés de débattre des nombreuses questions communes maritimes et portuaires conformément aux nouvelles dispositions du décret du 15 mai 2007.

Plus globalement, cette demande concerne également la mise en place de CTP régionaux rattachés aux DRE BOP pour l'examen des questions communes intéressant tous les services en place au niveau régional ou ayant leurs sièges dans la région.

Concernant la sphère industrie, la création du MEDAD a plusieurs impacts. Le plus visible est le transfert de la Direction générale de l'énergie et des matières premières (DGEMP) et sa signification pour les personnels.

Le plus interrogatif est l'autorité conjointe sur la sous direction de la sécurité industrielle de la Direction générale des entreprises, et ses conséquences sur cette direction et ses agents.

Le plus important est l'impact sur les DRIRE. Incontestablement, entre installations classées, transports et énergie, la majorité des agents des DRIRE travaillent déjà pour le MEDAD.

Nous sommes conduits à penser que le ministère souhaitera accélérer et systématiser la fusion entre DRIRE et DIREN, à laquelle nous nous opposons.

Les conséquences pour le personnel seraient très négatives et se déclinent en terme indemnitaire, statutaire et en perspective de carrière, avec d'importants plans de promotion en cours, en particulier pour les personnels administratifs.

Mais au-delà c'est l'unité de la « sphère industrie » qui serait mise à bas, unité qui permet d'acquérir des compétences sur le tissu économique par une connaissance concrète de la réalité des entreprises dans sa diversité.

C'est la possibilité pour l'Etat de mettre en œuvre une politique industrielle qui peut être remise en cause par le mécano institutionnel actuel.

En tant qu'ancien ministre des finances, vous êtes au fait de cette problématique, et de ses conséquences sur la capacité de l'état c'est à dire du ministère de l'économie, de se doter d'un instrument pertinent d'intervention économique dans les territoires.

Nous souhaitons la préservation de ces capacités, comme vous le souhaitiez il y a encore quelques semaines.

Concernant l'action sociale de votre ministère.

Dans le cadre de la réorganisation du Ministère, toutes les conditions sont à réunir pour pérenniser dans le temps l'ensemble des structures qui composent notre action sociale (CCAS – CLAS – FNASCEE – CGCV – MGET) et qui sont devenues en un peu plus de 20 ans, des acteurs incontournables de notre ministère.

Pour cela, le ministère doit maintenir, voire consolider, l'arrêté du 22 mai 1985 et la circulaire du 26 juin 2000, précisant le rôle du CCAS et des CLAS.

La CGT vous demande expressément que vous marquiez votre volonté de faire de l'action sociale une priorité absolue de votre ministère.

Aussi, nous vous demandons de recevoir rapidement le Président du CCAS accompagné d'une délégation CGT pour échanger sur ce sujet.

Concernant la protection sociale complémentaire, nous demandons l'ouverture de négociations afin que le ministère reverse, au moins au niveau de 2006, les aides octroyées aux mutuelles de fonctionnaires gestionnaires du régime obligatoire d'assurance maladie.

Cette liste n'est pas exhaustive, l'ensemble de nos revendications couvrant les missions, les services et les personnels ont été transmises à votre Conseiller social lors de nos entrevues du 8 juin et du 15 juin derniers.

Enfin, concernant l'emploi d'une façon générale dans le MEDAD. Le Premier ministre l'a confirmé dans son discours de politique générale : un départ à la retraite sur deux ne sera pas remplacé dans la fonction publique en 2008. Concrètement pour le MEDAD cela se traduira par une suppression de 1 700 emplois. La Fonction publique elle-même devient un simple secrétariat d'Etat dépendant du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique. Le risque est principalement de voir considérée la Fonction publique à travers un prisme purement comptable et, partant, d'un coût à réduire.

Le dogme de la suppression d'emplois par le non remplacement des départs en retraite doit être vigoureusement combattu. En quoi serait-il le gage d'une modernisation de la Fonction publique comme on nous l'annonce ? Et que penser d'une politique salariale qui ne serait financée que par des emplois qu'on supprime ?

L'emploi public n'est pas justifié en lui-même. Il existe au regard de missions publiques pour assurer et garantir les droits reconnus au citoyen et participe de l'intérêt général.

Monsieur le ministre, en rupture avec la décision de non remplacement d'un départ à la retraite sur deux, nous revendiquons l'arrêt des suppressions de postes et le recrutement de fonctionnaires pour assurer l'ensemble des missions relevant de la compétence du nouveau périmètre de votre ministère. C'est dans ces conditions que nous pourrions faire face aux grands enjeux et relever le déficit du progrès durable.

Nous pensons que ce ministère doit jouer un rôle moteur dans la vie publique à partir du moment où seront prises les décisions en rupture avec les politiques précédentes pour une politique publique durable, pour un ministère réellement au service de ses grandes ambitions affichées, pour un ministère qui permette l'expression et la reconnaissance des qualifications et l'épanouissement dans le parcours professionnel.

(*) *La délégation CGT était composée de :*

Pour la Fédération Equipement-Environnement : Nicolas BAILLE, Secrétaire général adjoint ; Marie-Hélène THOMAS, Secrétaire du SNPTTE ; Didier HOREAU, Secrétaire général du SNPTAS ; Patrick FABRE, Secrétaire général du SNOA et Francis COMBROUZE, Secrétaire général de l'Union fédérale environnement.

Pour la Fédération des Finances : Gilles OBERRIEDER, Secrétaire général de l'Administration centrale des Finances et Industrie.



Grenelle de l'environnement

Le Gouvernement a mis en place six Groupes de travail dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Les Confédérations syndicales ont un représentant par Groupe de travail. Aussi, le Bureau confédéral a désigné les représentants pour la CGT :

Groupe 1 – Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie

Ce groupe ouvre le 17 juillet : Centre d'analyse stratégique, 18 rue de Martignac, 75007 Paris, de 10h à 17h

Prochaines réunions : 25 juillet, 4 septembre, 19 septembre (horaires à préciser)

Jean-Pierre SOTURA, Secrétaire général de l'UFICT-CGT – Fédération CGT des Mines-Energie, Case 535, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex.

Groupe 2 – Préserver la biodiversité et les ressources naturelles.

Le groupe ouvre le 17 juillet au Muséum national d'histoire naturelle, de 9h à 12h30

Prochaines réunions : 26 juillet, 4 septembre, 25 septembre, toutes de 10h à 17h

Arnaud FAUCON, Secrétaire national de l'association de consommateur INDECOSA-CGT, Case 1.1, 263 rue de paris, 93516 Montreuil cedex.

Groupe 3 – Instaurer un environnement respectueux de la santé.

Le groupe ouvre le 19 juillet à l'ONF, de 10h à 17h.

Prochaines réunions : 2 août, 6 septembre, 20 septembre, toutes de 14h à 17h

Mohammed OUSSEDIK, Secrétaire général de la Fédération CGT Verre-Céramique, Case 417, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex.

Groupe 4 – Adopter des modes de production et de consommation durables : agriculture, pêche, agroalimentaire, distribution, forêt et usages durables des territoires.

Le groupe ouvre le 16 juillet au Muséum national d'histoire naturelle, de 9h à 12h.

Prochaines réunions : 31 juillet, 3 septembre, 24 septembre, toutes de 14h à 17h

Pierrette CROSEMARIE, conseillère confédérale, - CGT, case 3.2, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil cedex.

Groupe 5 – Construire une démocratie écologique : institutions et gouvernances.

Le groupe ouvre le 23 juillet, Centre d'analyse stratégique, 18 rue de Martignac, 75007 Paris, de 14h à 17h

Prochaines réunions : 30 juillet, 4 septembre, 11 septembre, toutes de 10h à 17h

Pierre-Jean ROZET, Prdt du groupe CGT au Conseil économique et social, - CES, Palais d'Iéna, 75016 Paris.

Groupe 6 – Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi.

Le groupe ouvre le 16 juillet au Centre d'analyse stratégique, 18 rue de Martignac, 75007 Paris, de 14h à 17h

Prochaines réunions : 25 juillet, 27 ou 28 août, 6 ou 7 septembre, toutes de 10h à 17h

Bernard SAINCY, Conseiller confédéral, - CGT, Secrétariat général, 263 rue de paris, 93516 Montreuil cedex.

La Fédération nationale de l'équipement et de l'environnement CGT est pleinement associée aux réflexions confédérales. En effet, un groupe confédéral de préparation du Grenelle de l'environnement piloté par Jean-Christophe Le Duigou, Secrétaire de la CGT a été constitué, la fédération a trois membres :

- Nicolas BAILLE, Secrétaire général adjoint de la fédération équipement – environnement
- Bruno HUMMEL, Secrétaire général adjoint de la fédération équipement – environnement
- Francis COMBROUZE, Secrétaire général de l'union fédérale environnement

Des fiches ont été rédigées. Elles reprennent des positions déjà clairement affirmées par la CGT et abordent les questions nouvelles en débat. Ces fiches ont été envoyées aux composantes de la fédération (SNPTTE ; SNOA ; SNPTAS ; USSERE ; UFE ; Centrale ; SNPAM et OFICT) par messagerie. Elles sont à compléter, préciser ensuite les faire parvenir à la fédération qui les transmettra à la confédération.

Une nouvelle réunion conjointe de la Commission de la CE confédérale en charge de cette question et du Collectif confédéral Développement durable se réunira le vendredi 7 septembre 2007. Les trois camarades de la fédération qui en sont membres pourront également porter nos analyses et propositions.

La Confédération associe la fédération et est destinataire de l'ensemble des éléments produits. Les trois camarades porteront nos points de vue lors des réunions du Collectif confédéral Développement durable. Enfin, dès que la fédération sera destinataire de document, elle les fera parvenir aux composantes pour que tout le monde puisse être associé et donner son avis.

Les conclusions de ce Grenelle de l'environnement sont attendues pour la mi-octobre.

Pour ce qui intéresse notre ministère, Jean-Louis BORLOO a indiqué qu'il précisera et arrêtera les missions et les contours du MEDAD après ce Grenelle de l'environnement.

Enfin, vous avez sur le site de la fédération : www.equipement.cgt.fr différents documents concernant le Grenelle de l'environnement.



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Direction fédérale actualisée

Pour tenir compte du nouveau périmètre de notre ministère, la dernière Commission exécutive fédérale des 30 et 31 mai a décidé de coopter deux camarades issus du secteur de l'environnement ainsi que la cooptation d'un camarade de l'USSERE membre de la CE au Bureau fédéral pour remplacer Jean-Pierre DUPONT.

Enfin, comme cela avait été décidé lors du dernier congrès, le Secrétariat fédéral est modifié puisqu'il avait été convenu que suite au congrès du SNPTAS, seul son Secrétaire général en soit membre.

Les nouveaux camarades du secteur environnement (l'Union fédérale environnement - UFE) sont :

- Francis COMBROUZE, Secrétaire général de l'UFE à la CE fédérale et au Bureau fédéral
- Olivier LEDOUBLE de l'ONEMA à la CE fédérale

et Arnaud ROUGE remplace Jean-Pierre DUPONT au Bureau fédéral pour l'USSERE.

Aussi, vous avez ci-dessous, la direction fédérale actualisée qui tient compte de l'ensemble des décisions prise par le Congrès fédéral et la Commission exécutive fédérale.

Sont donc membres de la CE, du Bureau et du Secrétariat fédéral :

PRENOM	NOM	Bureau	Secrétariat
Didier	ALLIGNE		
Claude	AMEAUME		
Nicolas	BAILLE – <i>Secrétaire général adjoint</i>	X	X
Maurice	BARLA	X	
Patrice	BEAUPIN		
Denis Philippe	BELANGERE		
Cédric	BERGER	X	
Pascal	BOUGEROL	X	
Charles	BREUIL		
Gilles	BROCHARD	X	
Yvan	CANDE		
Patricia	CERISAY	X	
Julien	CHOPARD		
Francis	COMBROUZE	X	
Francis	COUDEVILLE- <i>Trésorier</i>	X	X
Dominique	DAL CERO		

Sylvain	DE BIASI		
Bertrand	DETOURNAY		
Patrick	FABRE	X	X
Nivano	FIOROT	X	
Willy	GARING	X	X
Michel	GATIEN	X	
Bernard	GIL		
André	GODEC		
Alain	GUIBERT		
Daniel	GUIN		
Didier	HOREAU	X	X
Bruno	HUMMEL- <i>Secrétaire général adjoint</i>	X	X
Didier	LASSAUZAY		
Gérard	LEBRIQUER	X	
Patricia	LEROY		
Jean Claude	LOPES		
François Bernard	LOUET		
Marie Thérèse	LUCCHINI		
André	MANDARD		
Guy	MARTEL		
Jean	MARTIN		
Jean Marc	MICOINE		
Alain	NADAUD	X	
Didier	PACOT	X	X
Jocelyne	PELE		
Isabelle	PERON		
Jean Marie	RECH – <i>Secrétaire général</i>	X	X
Alain	ROQUANCOURT	X	
Arnaud	ROUGE	X	
Camille	SAMA		
Pascal	SANCERE	X	
Elisabeth	SEIGNEUR		
Michel	SILVA		
Fabienne	TATOT		
Pierre	THOMAS	X	
Jean-François	TORTAJADA		
Jean-Marc	TRACKOËN		
Henri	TRICHET		
Thierry	TRIPODI		
James	VARENNES	X	
Evelyne	VERMENOT		
Michel	VIALARD		

COMMISSION FINANCIERE DE CONTRÔLE

Jean	BIGRAT
Eric	COLLIN
Pierre	MENDEZ
Patrick	PAPON
Maryvonne	PERROT-MORIN
Mickaël	RASSAT



Déclaration liminaire de la CGT à la 6ème réunion du groupe d'échanges thématique sur les services bases aériennes

Mesdames, messieurs

Depuis la fin juin, il est mis en place des processus collectifs d'affectation dans les trois SSBA et au STAC en vue de composer le Service National d'Ingénierie Aéroportuaire, les divisions bases aériennes des DDE 33 et 13 mais aussi de renforcer les fonctions supports de ces mêmes services.

le Service National d'Ingénierie Aéroportuaire, dont l'arrêté de création, signé le 27 avril 2007 par le ministre, a été publié au Journal Officiel du 13 mai 2007, sera rattaché au Secrétariat Général de l'Aviation Civile. Un projet d'arrêté d'organisation du S.N.I.A. a été soumis au seul avis du CTP Local du S.S.B.A.I.F., le 15 juin 2007. Or cet arrêté, pour être valable, doit être soumis à l'avis du CTP Central de la Direction Générale de l'Aviation Civile puis être signé par son Directeur Général.

Il est juste de rappeler que ce n'est pas le cas, qu'aujourd'hui, l'arrêté d'organisation n'a pas été soumis à l'avis du CTP DGAC.

Au STAC, aucun processus n'a fait l'occasion d'une quelconque information en CTPS.

Au SSBAIF, à ce jour, toutes les fiches de postes ouvertes au pré-positionnement ne sont pas détaillées, que ce soit pour l'encadrement ou pour le reste des agents.

Au SSBA-SE, un certain nombre de postes sont situés à Marseille au siège de la DDE 13, la continuité de métier n'étant pas systématiquement assurée.

Au SSBA-SO, un certain nombre de postes sont situés à Bordeaux au siège de la DDE 33, la continuité de métier n'étant pas systématiquement assurée.

Pour les antennes du SNIA projetées « Atlantique » et « Méditerranée », aucune fonction support n'est dédiée aux questions logistiques, à titre d'exemple, les commandes de fourniture, le parc de véhicule...devraient être mutualisé le cas échéant avec la Direction de l'Aviation Civile sans y consacrer d'effectif.

Dans ces conditions, il ne nous paraît pas sérieux de prétendre entreprendre sereinement une réorganisation qui permette d'assurer la continuité de service et ce face à la forte attente des « donneurs d'ordre » Défense et DGAC:

- en informant insuffisamment ou très tardivement les personnels et leurs représentants
- en prévoyant des processus d'affectation sur deux ou trois semaines pendant l'été, pour déterminer le positionnement provisoire des agents sur des services qui n'ont pas d'arrêté d'organisation

Nous vous rappelons également vos engagements et ceux des DRE PACA, Aquitaine et du Chef du STAC pour qu'il n'y ait aucune mobilité imposée aux agents. Nous vous alertons sur le cas particulier des agents devant prendre leur retraite courant 2008 à qui il a été dit qu'ils pourraient être déplacés géographiquement. Tout ceci est particulièrement inacceptable.

C'est pourquoi, nous vous demandons de **faire suspendre les processus d'affectation dans ces services**, la présente réunion du groupe d'échanges thématique doit être l'occasion d'un **recadrage national**.

Ce groupe d'échange devrait, selon nous, revoir l'architecture globale du réseau des bases aériennes et ses modalités d'organisation et de fonctionnement, revenir sur le détail des missions et leurs modalités d'accomplissement, examiner les conditions de mise en place d'une instance nationale de concertation dédiée au réseau, plutôt que de se consacrer entièrement aux DDE IA,
C'est pourquoi nous vous demandons également d'en modifier l'ordre du jour.

Sur les documents préparatoires envoyés

Pour ce qui concerne les Services Spéciaux des Bases Aériennes:

C'est avec grand étonnement, que nous observons que la DGAC revient sur les engagements pris lors de son CTP Central à propos de l'application du protocole social 2007/2009 aux agents du futur SNIA

Dans la liste des avantages sociaux maintenus à titre individuel pour les agents des SSBA SO et SE ne rejoignant pas le SNIA, il est omis l'accès aux formations et aux préparations de concours de la DGAC. La CGT rappelle sa préférence pour un rattachement collectif à ces droits acquis.

Pour ce qui concerne les DDE Interdépartementales à vocation aéronautique :

La CGT ne peut cautionner la reconfiguration du maillage territorial des services bases aériennes sur fond de réduction d'effectifs, de généralisation de l'externalisation et d'une gestion à distance des agents des pôles dits secondaires.



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

COMMUNIQUE CGT

Suite à la 6^{ème} réunion du groupe d'échange thématique sur la réorganisation du réseau des bases aériennes

Après présentation par l'administration des points de l'ordre du jour, à savoir :

- présentation de la réorganisation territoriale du réseau
- aspect gestion du personnel

L'ensemble des organisations syndicales ont proposé :

- l'inversion de ces deux sujets de l'ordre du jour
- d'harmoniser les processus d'affectation et de reporter les dates de remises des fiches de vœu de positionnement au 10 septembre 2007

En effet, un document daté du 9 juillet, transmis par l'administration sur la gestion du personnel et non officialisé par une quelconque instance ministérielle, apporte des éléments nouveaux susceptibles de remettre en cause le choix de chacun des agents sur leur pré-positionnement.

Devant le refus de l'administration de donner suite à la proposition des organisations syndicales et notamment sur la date de report au 10 septembre, en évoquant une argumentation non fondée de calendrier de CAP, **les délégations FO et CGT décident de quitter la séance.**

Elles demandent à l'administration de convoquer rapidement deux nouvelles réunions :

- la première, pour traiter de l'aspect gestion du personnel Ce point est indispensable pour informer chaque agent dans le cadre de la procédure de pré-positionnement
- la deuxième, pour aborder l'organisation future des nouveaux services à partir d'un document synthétique à élaborer.



Montreuil, 12 Juillet 2007

Fédération Nationale CGT
de l'Équipement et de l'Environnement

à

Monsieur Patrick GANDIL,
Secrétaire Général du MEDAD

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons pris connaissance de votre souhait que se réunisse à nouveau un groupe d'échanges thématique sur les services réseau des bases aériennes, le 13 juillet 2007.

Depuis la fin juin, il est mis en place des processus collectifs d'affectation dans les trois SSBA et au STAC en vue de composer le Service National d'Ingénierie Aéroportuaire, les divisions bases aériennes des DDE 33 et 13 mais aussi de renforcer les fonctions supports de ces mêmes services.

le Service National d'Ingénierie Aéroportuaire, dont l'arrêté de création, signé le 27 avril 2007 par le ministre, a été publié au Journal Officiel du 13 mai 2007, sera rattaché au Secrétariat Général de l'Aviation Civile. Un projet d'arrêté d'organisation du S.N.I.A. a été soumis au seul avis du CTP Local du S.S.B.A.I.F., le 15 juin 2007. Or cet arrêté, pour être valable, doit être soumis à l'avis du CTP Central de la Direction Générale de l'Aviation Civile puis être signé par son Directeur Général.

Il est juste de rappeler que ce n'est pas le cas, qu'aujourd'hui, l'arrêté d'organisation n'a pas été soumis à l'avis du CTP DGAC.

Au STAC, aucun processus n'a fait l'objet d'une quelconque information en CTPS.

Au SSBAIF, à ce jour, toutes les fiches de postes ouvertes au pré-positionnement ne sont pas détaillées, que ce soit pour l'encadrement ou pour le reste des agents.

Au SSBA-SE, un certain nombre de postes sont situés à Marseille au siège de la DDE 13, la continuité de métier n'étant pas systématiquement assurée.

Au SSBA-SO, un certain nombre de postes sont situés à Bordeaux au siège de la DDE 33, la continuité de métier n'étant pas systématiquement assurée.

Pour les antennes du SNIA projetées «Atlantique » et «Méditerranée », aucune fonction support n'est dédiée aux questions logistiques, à titre d'exemple, les commandes de fourniture, le parc de véhicule...devraient être mutualisés le cas échéant avec la Direction de l'Aviation Civile sans y consacrer d'effectif.

Dans ces conditions, il ne nous paraît pas sérieux de prétendre entreprendre sereinement une réorganisation qui permette d'assurer la continuité de service et ce face à la forte attente des « donneurs d'ordre » Défense et DGAC:

- en informant insuffisamment ou très tardivement les personnels et leurs représentants
- en prévoyant un processus d'affectation sur deux ou trois semaines pendant l'été, pour déterminer le positionnement provisoire des agents sur des services qui n'ont pas d'arrêté d'organisation

Nous vous rappelons également vos engagements et ceux des DRE PACA, Aquitaine et du Chef du STAC pour qu'il n'y ait aucune mobilité imposée aux agents.

C'est pourquoi, nous vous demandons de **faire suspendre les processus d'affectation dans ces services** afin que le prochain groupe d'échanges thématique soit l'occasion d'un recadrage national.

Ce groupe d'échange devrait, selon nous, revoir l'architecture globale du réseau des bases aériennes et ses modalités d'organisation et de fonctionnement, revenir sur le détail des missions et leurs modalités d'accomplissement, examiner les conditions de mise en place d'une instance nationale de concertation dédiée au réseau, plutôt que de se consacrer entièrement aux DDE IA, c'est pourquoi nous vous demandons également d'en modifier l'ordre du jour.

Nous vous prions, Monsieur le Secrétaire Général, de bien vouloir recevoir l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire Général
de la Fédération

signé

Jean Marie RECH

**DECLARATION UNITAIRE DE LA CGT, CFDT, FO,
UNSA, FSU, SOLIDAIRES, CGC ET CFTC**

Monsieur le Ministre, Monsieur le secrétaire d'Etat,

En ouverture de ce premier Conseil Supérieur, l'ensemble des huit organisations représentatives des personnels des fonctions publiques tiennent à s'adresser à vous d'une même voix. Cette démarche est justifiée par l'appréciation unanime que nous portons sur la gravité de la situation dans la Fonction publique.

En effet : le premier ministre vient de confirmer le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Ces suppressions auront des conséquences dramatiques sur l'emploi et les conditions de travail, ainsi que sur le champ et les missions des services publics.

Et ce sont les usagers qui en seront les premières victimes.

Encore une fois, aucune réflexion ou discussion préalable n'a été conduite, et c'est une logique exclusivement comptable qui prévaut.

Par ailleurs, aucune réponse n'a été apportée à la demande de négociations salariales visant à assurer le maintien du pouvoir d'achat par la revalorisation du point d'indice.

Ce n'est pas la mise en oeuvre du «travailler plus pour gagner plus » qui pourra répondre à cette exigence. Cela risque au contraire d'alourdir les conditions de travail et de développer la précarité.

Le refus du maintien du pouvoir d'achat pour tous a déjà pour conséquence un minimum de rémunération porté au SMIC, et qui réduit encore plus la grille.

Les personnels des trois fonctions publiques attendent d'autres choix !

Monsieur le Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique, nous, organisations syndicales de la fonction publique, nous adressons solennellement au gouvernement par votre intermédiaire

- pour que s'ouvrent au plus vite des négociations portant sur la valeur du point d'indice commune à tous, les carrières et la reconstruction de la grille
- pour que les décisions en matière d'emploi public résultent d'un véritable débat sur les missions de service public

Paris, le 17 juillet 2007



COMMUNIQUE

De quelle Fonction publique avons-nous besoin ?



Le 17 juillet a eu lieu le Conseil Supérieur de la Fonction publique de l'État, instance de consultation où se débattent les questions transversales de la FPE. C'était la première réunion après les scrutins présidentiel et législatif sous la présidence d'Éric WOERTH -Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction publique- et d'André SANTINI -Secrétaire d'État à la Fonction publique.

Compte tenu des annonces déjà effectuées par Nicolas SARKOZY, François FILLON et Éric WOERTH (et confirmées hier par ce dernier), l'ensemble des organisations syndicales représentatives s'est d'abord exprimé par une déclaration unitaire stigmatisant la politique salariale et de l'emploi public mise en œuvre (voir ci-joint).

Dans son intervention, la délégation de la CGT a insisté sur plusieurs points principaux :

- Si la légitimité du Président de la République et du gouvernement n'est pas contestable, celle des syndicats à porter les exigences des personnels ne l'est pas moins :
- La conception d'une Fonction publique amputée de nombre de ses missions, comme d'une grande partie de ses moyens prônée par la majorité actuelle -et qui se traduit également dans les nouveaux découpages ministériels- s'oppose à l'intérêt général et au progrès social que défendent la CGT ;
- Comment donner un quelconque crédit à la volonté affichée par nos interlocuteurs de promouvoir le dialogue social quand des mesures de première importance sont arrêtées sans la moindre négociation ?

A l'évidence, ce premier rendez-vous plénier a confirmé les divergences profondes qui existent sur le rôle et la place de la Fonction publique, sur l'emploi public et sur le pouvoir d'achat entre les ministres et la plupart des organisations syndicales, au premier rang desquelles la CGT.

Les 3 conférences sur les valeurs de la Fonction publique, le pouvoir d'achat et le dialogue social qui, selon les vœux d'Éric WOERTH et d'André SANTINI, sont prévues pour commencer au début de l'automne doivent, bien entendu, être l'occasion d'un débat au fond, dans lequel la CGT, tout en s'opposant à de nouveaux reculs, fera valoir des propositions alternatives.

Mais, en tout état de cause, la gravité de la situation et l'importance des enjeux rendent plus que jamais incontournables l'action des personnels et l'intervention des citoyens.

C'est cette démarche que la CGT va poursuivre et développer, en favorisant les convergences indispensables.

Montreuil, le 18 juillet 2007

CAP et CTP

corps ou statut	instances	date élections ou échéance mandat	Observations	Bureau de gestion	Effectifs
Agents contractuels HN 68	CCP	23-oct-07	nécessité de faire des élections anticipées (retraite d'un élu, plus de candidats)	TEC4	55
Agents contractuels 46	CCP	23-oct-07	nécessité de faire des élections anticipées (départ de 2 élus, plus de candidats)	TEC4	35
Adjointes techniques de l'équipement	CAP	23-oct-07	nouveau corps (décret du 23/12/2006)	TEC2	809
Tous corps et statuts	CTP des DIR	08-nov-07	Nouveaux CTP		8 300
Tous corps et statuts	CTP des DDEA+DDSV	08-nov-07	Nouveaux CTP		
Contrôleurs des TPE domaines AIT, AIFMP et PBSM	CAP centrale + commissions préparatoires + CAP locales	08-nov-07		TEC3	5300
Personnels d'exploitation RBA et VNPM	CAP centrale + CAP locales	08-nov-07	nouveau statut du 30/4/2007 (AE et CEE regroupés en un seul corps)	TEC3	27200
Administrateurs civils	CAPI	décembre-07	Elections organisées par la DGAFP: repoussées en décembre 2007 (échéance normale = 25/5/2007)	AMT1	200
Chargés de recherche de l'Équipement	Comité d'évaluation	févr-08		TEC1	100
Directeurs de recherche de l'Équipement	Comité d'évaluation	févr-08		TEC1	50

corps ou statut	instances	date élections ou échéance mandat	Observations	Bureau de gestion	Effectifs
Architectes et urbanistes de l'Etat affectés au Ministère	CAP1 et CAP	<i>mars-08</i>	Elections organisées conjointement avec la DGAFP: prorogation de 6 mois demandée par celle-ci (échéance normale = septembre 2007)	AMT1	190
Adjoint administratifs de l'équipement	CAP centrale + CAP locales	<i>mars-08</i>	nouveau corps (décret du 23/12/2006)	AMT2	17000
Dessinateurs	CAP locales	<i>mars-08</i>	Pas d'obligation statutaire (CAP centrale élue mars 2006)	TEC2	3000
PNT en CDD ou CDI	CCP centrale	<i>février-08</i>	décret du 12 mars 2007 oblige à installer des CCP pour tous les PNT avant le 1er mars 2008	TEC4	150
Médecins de prévention (CDI)	CCP centrale	<i>février-08</i>	décret du 12 mars 2007 oblige à installer des CCP pour tous les PNT avant le 1er mars 2008	TEC4	80
Marins de commerce employés par le Ministère	Commission consultative	<i>mars-08</i>	échéance normale du mandat (3 ans)	AMT3	360
Tous corps et statuts	CTP des DDE	<i>1er semestre 2008</i>	Recomposer les CTP des DDE par élections suite aux transferts		
Tous corps et statuts	CTP "RBOP"	<i>1e semestre 2008</i>	Nouveaux CTP placés auprès des responsables de BOP		
Ingénieurs des ponts et chaussées	CAP	<i>09-nov-08</i>	échéance normale du mandat (3 ans)	TEC1	1550
Administrateurs civils	CAP	<i>09-nov-08</i>	échéance = janvier 2009 mais les élections des AC se font en général avec celles des IPC	AMT1	180
Inspecteurs et Inspecteurs Généraux de l'Équipement	CAP	<i>en 2008 ?</i>	Elections en mars 2006 mais sans les inspecteurs. Voir échéance avec le bureau AMT1	AMT1	60

Nota : problématique des CCP locales OPA à l'étude